

[livreshebdo.fr](https://www.livreshebdo.fr)

Le groupe Nosoli engage une procédure de redressement judiciaire - Livres Hebdo

Par Alexandre Duval-Stalla

4-6 minutes

La décision était attendue. Ce mardi 26 mai, le groupe Nosoli, propriétaire de Furet du Nord, Decitre et du grossiste La Générale du livre, a annoncé engager une procédure de redressement judiciaire à compter du 1^{er} juin 2026, auprès du tribunal de commerce de Lille Métropole.

« Cette démarche vise à permettre au groupe de poursuivre sa transformation dans un cadre sécurisé et de travailler, avec l'administrateur judiciaire qui sera désigné, à un plan de redressement destiné à assurer la pérennité de ses activités et la préservation de l'emploi », détaille le groupe dans un communiqué transmis à la presse.

Des difficultés structurelles

Révélee en amont par *La Voix du Nord* et détaillée par [Livres Hebdo](#), la procédure doit donc permettre au groupe de reprendre son souffle, mais cette étape ouvre aussi une nouvelle phase d'incertitude pour les 649 salariés. La nomination, en mars dernier, d'un mandataire social, **Claude Nicolas Bergeron**, en remplacement du Président-directeur

général **Christophe Desbonnets**, avait déjà nourri interrogations et inquiétudes, en interne, sur la situation du groupe.

Car ces derniers mois ont été marqués par une dégradation continue. Érosion des ventes, recul de la fréquentation et poids des coûts fixes ont progressivement fragilisé l'ensemble du réseau, tandis que les résultats négatifs enregistrés sur la période clé de fin d'année ont aggravé les tensions. À ces difficultés structurelles se sont ajoutés des problèmes opérationnels. Selon plusieurs sources, certains contrats avec des collectivités — notamment des bibliothèques — n'auraient pas été honorés dans les délais, entraînant des ruptures et affaiblissant la position de Decitre sur ce segment historiquement stratégique.

« *La dégradation du marché depuis le début de l'année 2026 a conduit le groupe à franchir une nouvelle étape* »

Pour tenter d'enrayer les déficits du groupe, le groupe avait pourtant engagé, dès 2024, une réorganisation d'ampleur. Sous l'impulsion de Christophe Desbonnets, un plan de sauvegarde de l'emploi avait ainsi conduit à la rationalisation du réseau : fermeture de deux librairies Decitre (44 suppressions de postes), arrêt du site Chapitre.com, fermeture de l'entrepôt de Lamnay.

En parallèle, plusieurs points de vente ont été maintenus au prix d'ajustements importants tels que des réductions de surface et des relocalisations. « *Malgré ces efforts, la dégradation plus rapide qu'anticipée du marché depuis le début de l'année 2026 a conduit le groupe à franchir une nouvelle étape* », fait savoir le

groupe.

Pour mieux comprendre les ressorts de cette crise, il faut remonter à 2019. Cette année-là, Furet du Nord, alors dirigé par **Pierre Coursières**, rachète Decitre, dont Decitre Interactive pour renforcer son offre en ligne. L'ambition ? Devenir un acteur national, regroupé sous le nom de Nosoli.

Mais l'équilibre économique ne s'est jamais stabilisé. Plus fragile qu'anticipé, Decitre a vu ses pertes se creuser — environ 1,5 million d'euros en 2024 puis 2,9 millions en 2025. À la suite de la publication des comptes en mars dernier, une recapitalisation de Decitre a été envisagée, sans toutefois aboutir.

Des pertes importantes

La hausse des loyers, conjuguée au maintien de certaines implantations en difficulté, a également pesé sur les comptes. Cette fragilité est accentuée par une forte dépendance à quelques locomotives : le magasin historique de Lille représenterait à lui seul près de 25 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Selon [le dernier bilan publié en mars](#), le chiffre d'affaires de Nosoli a légèrement dépassé 158 millions d'euros, dont environ 55 millions pour Decitre et près de 82 millions pour Furet du Nord. Dans le détail, Furet du Nord a réussi à stabiliser son activité, mais avec une rentabilité limitée, son résultat net atteignant à peine les 384 000 euros. À l'inverse, Decitre a continué à accumuler les pertes.

Malgré un niveau d'activité a priori important, le groupe a finalement affiché un résultat net négatif de – 4,452 millions d'euros. Signe d'une rentabilité insuffisante pour couvrir

l'ensemble de ses coûts. Le placement en redressement judiciaire du groupe marque ainsi un tournant. Celui d'un groupe contraint de revoir en profondeur son modèle pour espérer se maintenir dans un marché du livre de plus en plus sous pression.